



Super Recycler®

Tondeuse

Modèle N° 20054 – N° de série 250000001 et suivants

Form No. 3352-850 Rév A

Manuel de l'utilisateur

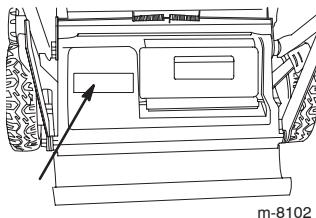
Introduction

Lisez attentivement ce manuel pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Vous pouvez contacter Toro directement sur www.toro.com pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Lorsque vous contactez un réparateur Toro agréé pour l'entretien de votre machine, pour vous procurer des pièces Toro d'origine ou pour obtenir des renseignements complémentaires, soyez prêt(e) à lui fournir les numéros de modèle et de série du produit. L'illustration ci-après indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet ci-dessous :

N° de modèle :



m-8102

N° de série :

Les mises en garde de ce manuel signalent des dangers potentiels et sont signalées par les mentions suivantes :

- **Danger** signale un risque très élevé qui entraînera **inévitablement** des blessures graves ou mortelles, si les précautions recommandées ne sont pas respectées.
- **Attention** signale un danger **susceptible** d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, si les précautions recommandées ne sont pas respectées.
- **Prudence** signale un danger pouvant entraîner des blessures légères ou modérées si les précautions recommandées ne sont pas respectées.

Deux autres termes sont également utilisés pour faire passer des informations essentielles : **Important** : pour attirer l'attention sur des informations mécaniques spécifiques, et **Remarque** : pour des informations d'ordre général méritant une attention particulière.



ATTENTION



Les gaz d'échappement de cette machine contiennent des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

IMPORTANT : Le moteur de cette machine n'est pas équipé d'un pare-étincelles. Vous commettez une infraction à la section 4442 du Code des ressources publiques de Californie si vous utilisez cette machine dans une zone boisée, broussailleuse ou recouverte d'herbe. Certains autres états ou régions fédérales peuvent être régis par des lois similaires.

Le système d'allumage par étincelle est conforme à la norme canadienne ICES-002.

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

Le manuel d'utilisation du moteur ci-joint est fourni à titre de référence concernant la réglementation de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et la réglementation antipollution de l'état de Californie relatives aux systèmes antipollution, à l'entretien et à la garantie. Vous pouvez vous en procurer un nouvel exemplaire en vous adressant au constructeur du moteur.

Sécurité

Cette tondeuse est conforme aux ou dépasse les normes de sécurité CPSC relatives aux lames pour les tondeuses autotractées et les spécifications de la norme B71.1 de l'American National Standards Institute en vigueur au moment de la production.

Lisez et assimilez le contenu de ce manuel avant même de mettre le moteur en marche.

⚠ Voici le triangle de sécurité. Il signale les dangers potentiels susceptibles de causer des blessures. Respectez tous les messages de sécurité qui suivent ce symbole pour éviter des accidents, potentiellement mortels.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette tondeuse peut occasionner des accidents, parfois mortels. Pour réduire les risques, respectez les consignes de sécurité suivantes.

Les instructions qui suivent sont adaptées de la norme ANSI/OPEI B71.1-2003.

Cette tondeuse peut sectionner les mains et les pieds et projeter des objets. Le non-respect des consignes de sécurité qui suivent peut entraîner des accidents graves ou mortels.

Consignes générales d'utilisation

- Vous devez lire, comprendre et respecter toutes les instructions qui figurent sur la machine et dans le(s) manuel(s) avant de démarrer.
- N'approchez pas les mains ou les pieds de la machine. Ne vous tenez jamais devant l'ouverture d'éjection.
- Seules les personnes adultes responsables qui ont pris connaissance des instructions sont autorisées à utiliser la machine.
- Débarrassez la zone de travail des pierres, jouets, câbles, etc. qui pourraient être projetés par la lame. Restez derrière le guidon quand le moteur est en marche.
- Vérifiez que personne ne se trouve dans la zone de travail avant d'utiliser la machine. Arrêtez la machine si quelqu'un entre dans la zone de travail.
- N'utilisez pas la machine pieds nus ou chaussé de sandales. Portez toujours des chaussures solides.
- Ne tirez jamais la machine en arrière, sauf en cas d'absolue nécessité. Vérifiez toujours si la voie est libre juste derrière la machine et sur sa trajectoire avant de faire marche arrière.
- Ne dirigez jamais l'éjection vers qui que ce soit. N'éjectez pas l'herbe coupée contre un mur ou un obstacle. Elle pourrait être renvoyées vers l'opérateur. Arrêtez la lame quand vous passez sur du gravier.
- N'utilisez pas la machine si le bac à herbe au complet, le déflecteur d'éjection, le déflecteur arrière ou autres dispositifs de sécurité ne sont pas installés et en parfait état de marche.
- Ne laissez jamais la machine en marche sans surveillance.
- Arrêtez le moteur et attendez l'arrêt complet de la lame avant de nettoyer la machine, de retirer le bac à herbe ou de déboucher le déflecteur d'éjection.
- Travaillez uniquement à la lumière du jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- N'utilisez pas la machine sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- N'utilisez jamais la tondeuse sur de l'herbe humide. Veillez à ne pas perdre l'équilibre ; avancez à une allure normale, ne courez pas.

- Désengagez le système d'entraînement, le cas échéant, avant de mettre le moteur en marche.
- Si la machine se met à vibrer de façon anormale, coupez le moteur et cherchez-en immédiatement la cause. Les vibrations indiquent généralement qu'un problème existe.
- Protégez-vous toujours les yeux quand vous utilisez la machine.
- Reportez-vous aux instructions du constructeur concernant l'utilisation et le montage d'accessoires. N'utilisez que les accessoires agréés par le constructeur.

Utilisation sur pente

Les pentes peuvent augmenter significativement les risques de dérapage ou de chute qui peuvent entraîner des blessures graves. Les manœuvres sur pentes, quelles qu'elles soient, demandent une attention particulière. Ne travaillez pas sur les pentes sur lesquelles vous ne vous sentez pas à l'aise.

- Travaillez transversalement à la pente, jamais vers le haut ou vers le bas. Soyez extrêmement prudent lorsque vous changez de direction sur un terrain en pente.
- Méfiez-vous des trous, ornières, bosses, rochers ou autres obstacles cachés. Les irrégularités de terrain peuvent vous faire déraper et provoquer votre chute. L'herbe haute peut masquer les accidents du terrain.
- Ne tondez pas quand l'herbe est humide ni sur des pentes raides. Vous pourriez glisser et vous blesser en tombant.
- Ne tondez pas à proximité de dénivellations, fossés ou berges, au risque de glisser ou de perdre l'équilibre.

Enfants

Des accidents tragiques peuvent survenir si l'utilisateur ne sait pas que des enfants sont présents. Les enfants sont souvent attirés par la machine et l'activité de tonte. Ne partez **jamais** du principe que les enfants se trouvent encore là où vous les avez vus pour la dernière fois.

- Veillez à ce que les enfants restent hors de la zone de travail, sous la garde d'un adulte responsable autre que l'utilisateur.
- Montrez-vous vigilant et coupez le moteur de la tondeuse si un enfant pénètre dans la zone de travail.
- Ne laissez jamais un enfant utiliser la machine.
- Soyez particulièrement prudent à l'approche de tournants aveugles, de buissons, d'arbres ou d'autres objets susceptibles de dissimuler un enfant à votre vue.

Entretien

Manipulation sûre de l'essence

Pour éviter de vous blesser ou de causer des dommages matériels, manipulez l'essence avec une extrême prudence. L'essence est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives.

- Éteignez cigarettes, cigares, pipes et autres sources d'étincelles.
- N'utilisez que des bidons à essence homologués.
- N'enlevez jamais le bouchon du réservoir et n'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Laissez refroidir le moteur avant de faire le plein.
- Ne faites jamais le plein à l'intérieur.
- Ne remisez jamais la machine ni les bidons de carburant à proximité d'une flamme nue, d'une source d'étincelles ou d'une veilleuse, telle celle que l'on trouve sur un chauffe-eau ou d'autres appareils.
- Ne remplissez jamais les bidons de carburant à l'intérieur d'un véhicule ou dans la caisse d'un véhicule utilitaire dont le revêtement est en plastique. Posez toujours les bidons de carburant sur le sol, à l'écart du véhicule, avant de les remplir.
- Descendez la machine du véhicule ou de la remorque et posez-la à terre avant de remplir le réservoir de carburant. Si ce n'est pas possible, remplissez le réservoir à l'aide d'un bidon, et non directement à la pompe.
- Maintenez tout le temps le pistolet en contact avec le bord du réservoir ou du bidon jusqu'à la fin du ravitaillement. N'utilisez pas un dispositif de verrouillage du pistolet en position ouverte.
- Si du carburant s'est répandu sur vos vêtements, changez-vous immédiatement.
- Ne remplissez jamais excessivement le réservoir de carburant. Remettez en place le bouchon du réservoir et serrez-le à fond.

Entretien général

- Ne faites jamais tourner le moteur dans un local fermé.
- Gardez tous les écrous et boulons bien serrés pour être sûr de pouvoir utiliser la machine sans danger.
- N'enlevez pas et ne modifiez pas les dispositifs de sécurité. Contrôlez régulièrement qu'ils fonctionnent bien.
- Ne laissez pas l'herbe, les feuilles ou d'autres débris s'accumuler sur la machine. Nettoyez les coulées éventuelles d'huile ou de carburant et éliminez les débris imbibés de carburant. Laissez refroidir la machine avant de la remiser.
- Si vous heurtez un obstacle, arrêtez et examinez la machine. Réparez la machine si nécessaire avant de la remettre en marche.
- N'effectuez jamais de réglages ou de réparations lorsque le moteur tourne. Débranchez le fil de la bougie d'allumage et mettez-le à la masse contre le moteur pour éviter les démarriages accidentels.
- Vérifiez fréquemment l'état des composants du bac à herbe et du déflecteur d'éjection, et remplacez les pièces qui en ont besoin par des pièces recommandées par le constructeur.
- Les lames du plateau de coupe sont tranchantes. Vous ne devez les toucher qu'avec des gants ou enveloppées dans un chiffon, et toujours avec la plus grande précaution.
- Ne modifiez pas le réglage du régulateur et ne faites pas tourner le moteur trop vite.
- Remplacez les autocollants d'instruction ou de sécurité manquants ou endommagés.



ATTENTION



Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore mortel.

Ne faites pas tourner le moteur à l'intérieur d'un local fermé.

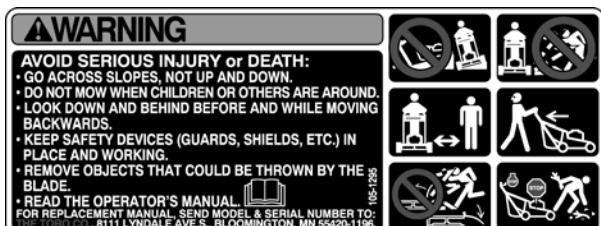
Autocollants de sécurité et d'instructions

IMPORTANT : Les autocollants de sécurité et d'instructions sont placés près des endroits potentiellement dangereux. Remplacez les autocollants endommagés.

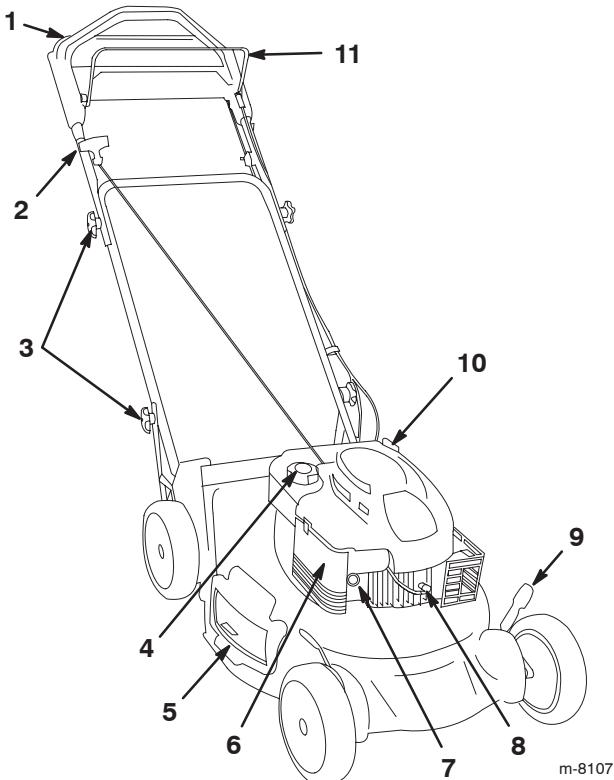


Marque du fabricant

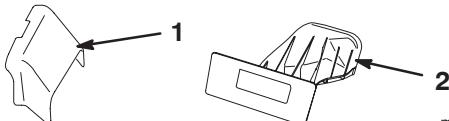
- Identifie la lame comme pièce d'origine.



Vue d'ensemble du produit



- Partie supérieure du guidon
- Poignée du lanceur
- Boutons de partie supérieure et inférieure de guidon (4)
- Bouchon du réservoir de carburant
- Éjection latérale
- Filtre à air
- Amorceur
- Bougie
- Levier de hauteur de coupe (4)
- Bouchon de remplissage/jauge
- Barre de commande de la lame



- Éjecteur latéral
- Obturateur d'éjecteur arrière (en place)

Préparation

IMPORTANT : Retirez et mettez au rebut la pellicule de plastique qui protège le moteur.

Dépliage du guidon



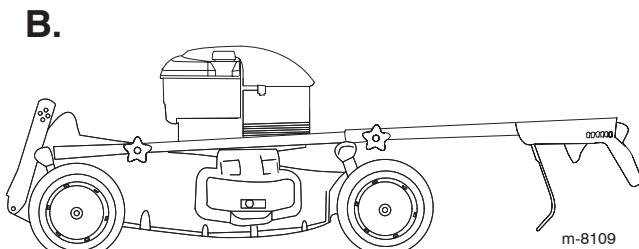
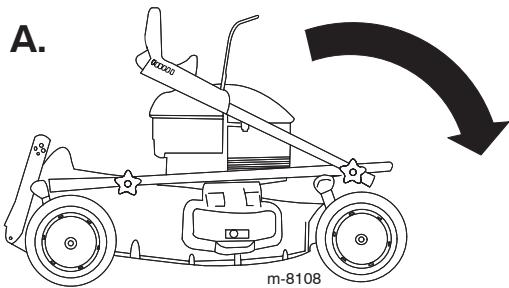
ATTENTION



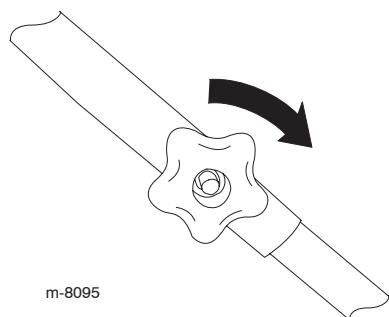
Vous risquez d'endommager les câbles et de rendre la machine dangereuse à utiliser si vous pliez ou dépliez mal le guidon.

- **Veillez à ne pas endommager les câbles en pliant ou dépliant le guidon.**
- **Si un câble est endommagé, adressez-vous à un réparateur agréé.**

1. Dépliez la moitié supérieure du guidon vers l'avant jusqu'à ce que les deux moitiés soient dans le prolongement l'une de l'autre et s'emmangent ensemble correctement.

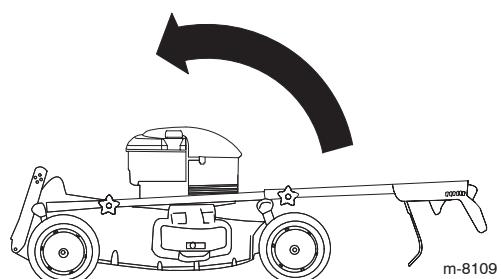


2. Serrez autant que possible les boutons supérieurs du guidon à la main.

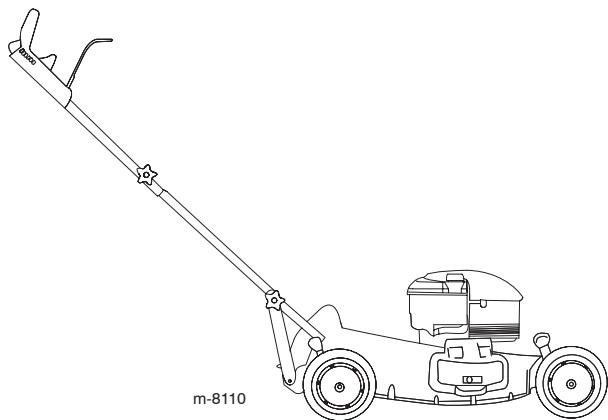


3. Faites pivoter le guidon en arrière.

A.

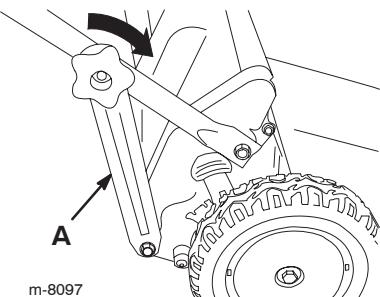


B.



4. Fixez les supports du guidon (A) sur les côtés de la partie inférieure du guidon.

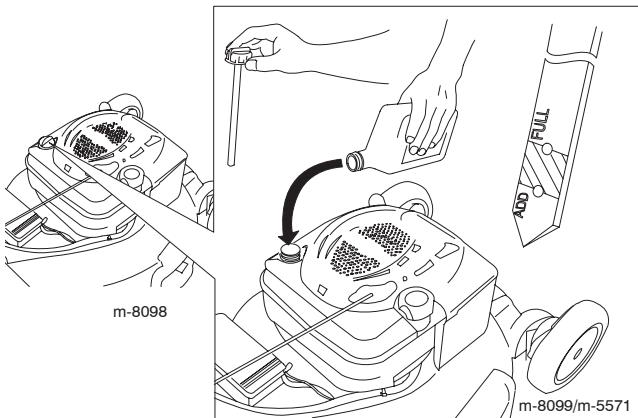
Remarque :
Insérez une rondelle-frein entre chaque support et le bouton, puis serrez autant que possible le bouton inférieur à la main.



Plein d'huile moteur

IMPORTANT : À la livraison, le carter moteur de la tondeuse est vide.

1. Retirez la jauge.



2. Versez de l'huile **lentement** dans le goulot de remplissage pour faire monter le niveau de liquide jusqu'au repère du plein (**Full**) sur la jauge. **Ne remplissez pas excessivement.** (Remplissage max. : 600 ml (20 onces), type : huile détergente SAE 30W de classe de service API SF, SG, SH, SJ, SL ou supérieure).

3. Revissez la jauge fermement en place.

IMPORTANT : Changez l'huile moteur **après les 5 premières heures de fonctionnement**, puis une fois par an (voir Vidange de l'huile moteur, page 14).

Avant l'utilisation



DANGER



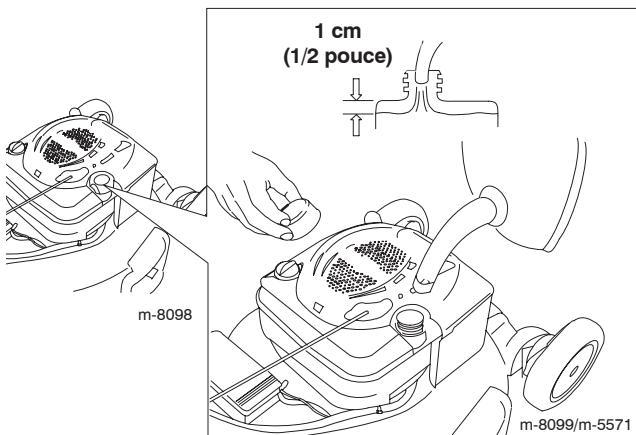
L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Un incendie ou une explosion causé(e) par l'essence peut vous brûler, ainsi que les personnes se tenant à proximité.

- Pour éviter que l'électricité statique n'enflamme l'essence, posez le récipient et/ou la tondeuse directement sur le sol, pas dans un véhicule ou sur un support quelconque, avant de faire le plein.
- Faites le plein du réservoir de carburant quand le moteur est froid. Essuyez le carburant éventuellement répandu.
- Ne fumez jamais en manipulant de l'essence et tenez-vous à l'écart des flammes nues ou des sources d'étincelles.
- Conservez l'essence dans un récipient homologué, hors de portée des enfants.

Plein du réservoir de carburant

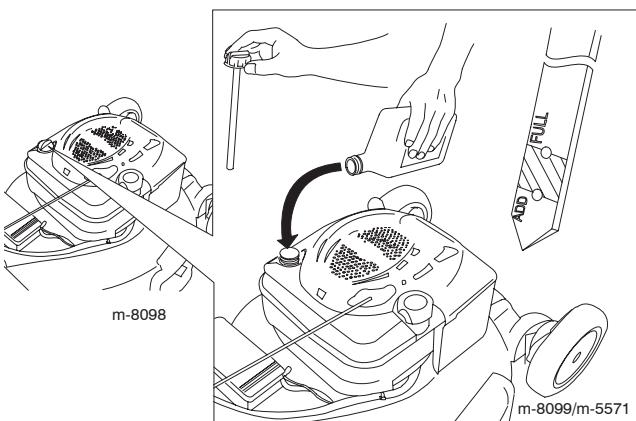
Faites le plein avec de l'essence sans plomb ordinaire d'une marque réputée.

IMPORTANT : Pour réduire les problèmes de démarrage, ajoutez un stabilisateur à chaque plein et utilisez de l'essence stockée depuis moins d'un mois.



Contrôle du niveau d'huile moteur

1. Retirez la jauge, essuyez-la sur un chiffon et remettez-la dans le goulot de remplissage.



2. Sortez de nouveau la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau n'atteint pas le repère minimum (**Add**) de la jauge, versez **avec précaution** suffisamment d'huile dans le goulot de remplissage pour faire monter le niveau au repère maximum (**Full**). **Ne remplissez pas excessivement.** (Remplissage max. : 600 ml (20 onces), type : huile détergente SAE 30W de classe de service API SF, SG, SH, SJ, SL ou supérieure).

3. Remettez la jauge en place.

Réglage de la hauteur de coupe



ATTENTION



Pendant le réglage de la hauteur de coupe, vous risquez de toucher la lame en mouvement et de vous blesser gravement.

- Arrêtez le moteur et attendez l'arrêt de toutes les pièces mobiles.
- Ne mettez pas les doigts sous le carter de tondeuse quand vous réglez la hauteur de coupe.



PRUDENCE

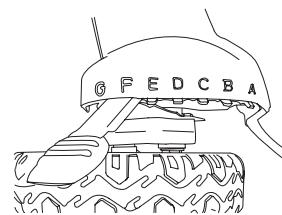
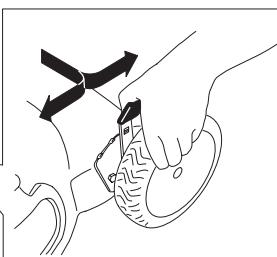
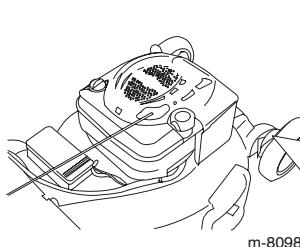


Si le moteur vient de tourner, le silencieux est très chaud et risque de vous brûler.

Ne vous approchez pas du silencieux encore chaud.

Choisissez la hauteur de coupe voulue. Réglez les quatre roues à la même hauteur.

Remarque : Pour éléver le plateau de coupe, déplacez les 4 leviers de hauteur de coupe en avant ; pour abaisser le plateau, ramenez les leviers en arrière.

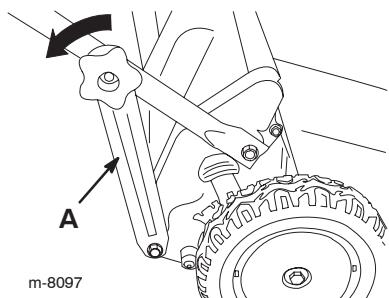


A= 3 cm (1-1/4 pouces)	E= 8 cm (3-1/4 pouces)
B= 4 cm (1-3/4 pouces)	F= 10 cm (3-3/4 pouces)
C= 6 cm (2-1/4 pouces)	G= 11 cm (4-1/4 pouces)
D= 7 cm (2-3/4 pouces)	

Réglage de la hauteur du guidon

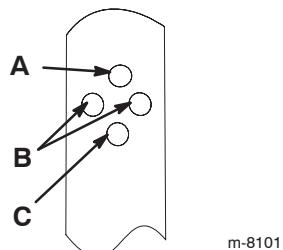
Vous pouvez éléver ou abaisser le guidon à la position qui vous convient le mieux.

1. Retirez les boutons de la partie inférieure du guidon ainsi que les rondelles-freins qui fixent les supports à la partie inférieure du guidon.



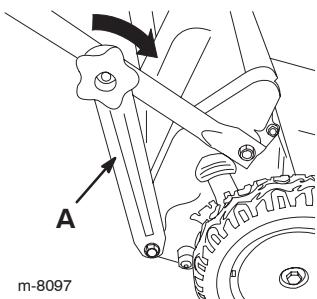
2. Insérez le boulon dans le trou de chaque support qui règle le guidon à la hauteur voulue.

Remarque : A correspond à la position la plus élevée, B (l'un ou l'autre trou) à la position intermédiaire, et C à la position la plus basse.



3. Posez les rondelles-freins et les boutons de la partie inférieure du guidon, et serrez les boutons autant que possible à la main.

Remarque : Insérez une rondelle-frein entre le support et le bouton.



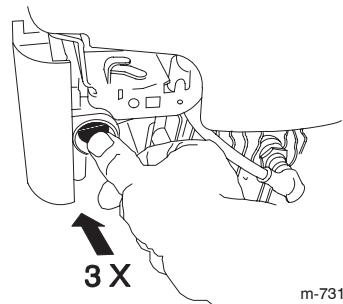
Utilisation

Démarrage du moteur

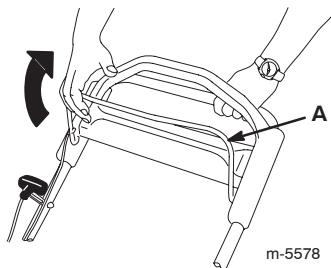
- Appuyez fermement à 3 reprises sur l'amorceur avec le pouce, en marquant une pause d'une seconde à chaque fois.

Remarque : Si la température ambiante est inférieure à 13°C (55°F), appuyez fermement sur l'amorceur à 5 reprises.

- Serrez la barre de commande de la lame (A) contre le guidon.

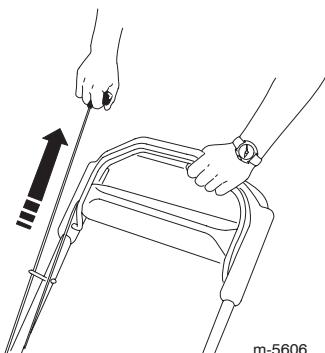


m-7311



m-5578

- Tirez sur la poignée du lanceur.



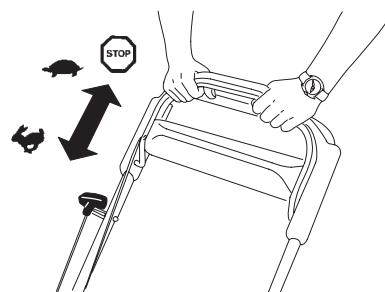
m-5606

- Si le moteur ne démarre pas après 1 ou 2 tentatives au lanceur, appuyez 1 ou 2 fois sur le bouton d'amorçage et essayez de le remettre en marche.

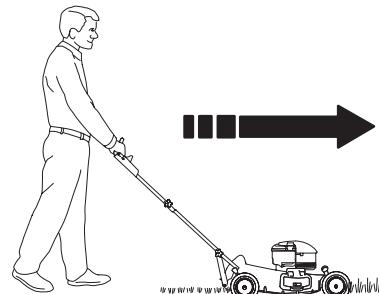
Remarque : Si le moteur ne démarre toujours pas, contactez un réparateur agréé.

Utilisation de la commande d'autotraktion

Pour actionner l'autotraktion, il vous suffit d'avancer, les mains posées sur la partie supérieure du guidon et les coudes serrés ; la tondeuse avance automatiquement à votre rythme.



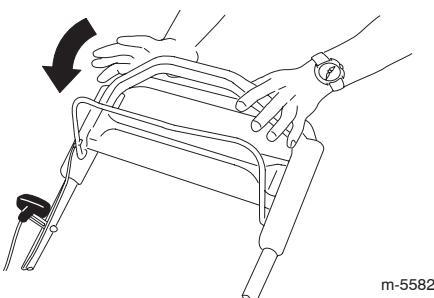
m-5582



m-5613

Arrêt du moteur

Relâchez la barre de commande de la lame.



IMPORTANT : Lorsque vous relâchez la barre de commande de la lame, le moteur et la lame doivent s'arrêter en moins de 3 secondes. Si ce n'est pas le cas, arrêtez immédiatement d'utiliser la tondeuse et adressez-vous à un concessionnaire agréé.

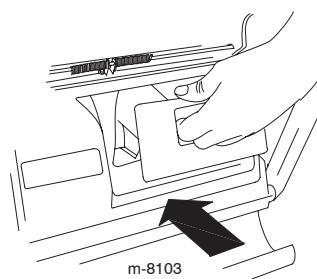
Recyclage de l'herbe coupée

À la livraison, votre tondeuse est prête à recycler l'herbe et les feuilles coupées pour nourrir votre pelouse.

Si l'éjecteur latéral est monté sur la tondeuse, retirez-le et verrouillez-en le volet (voir Dépose de l'éjecteur latéral, page 10) avant de procéder au recyclage de l'herbe coupée.

IMPORTANT :

Assurez-vous que l'obturateur de l'éjecteur arrière est en place avant de procéder au recyclage.



Éjection latérale de l'herbe coupée

Utilisez l'éjection latérale quand vous tondez de l'herbe très haute.



ATTENTION

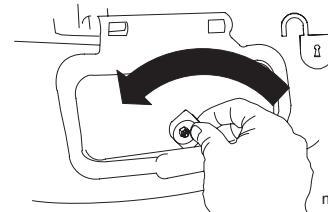


La lame est tranchante et vous risquez de vous blesser gravement à son contact.

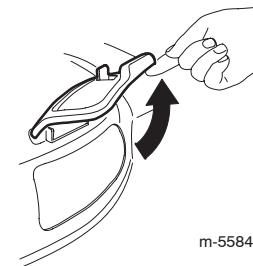
Coupez le moteur et attendez l'arrêt de toutes les pièces en mouvement avant de quitter la position de conduite.

Pose de l'éjecteur latéral

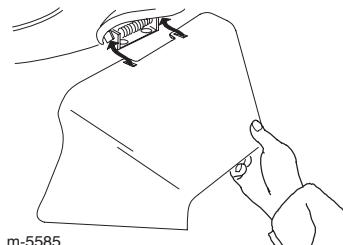
1. Déverrouillez le volet d'éjection latérale.



2. Soulevez et ouvrez le volet d'éjection latérale.



3. Montez l'éjecteur latéral et rabattez le volet sur l'éjecteur.

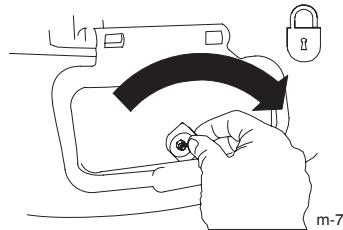


Dépose de l'éjecteur latéral

Pour retirer l'éjecteur latéral, inversez la procédure de montage décrite plus haut.

IMPORTANT :

Verrouillez le volet d'éjection latérale après l'avoir fermé.



Conseils d'utilisation

- Débarrassez la zone de travail des branches, pierres, câbles, bâtons et autres débris qui pourraient être ramassés et projetés par la lame.
- Évitez de heurter des obstacles avec la lame. Ne passez jamais intentionnellement sur un objet quel qu'il soit.
- Si la tondeuse a heurté un obstacle ou commence à vibrer, coupez immédiatement le moteur, débranchez la bougie et vérifiez si la tondeuse n'est pas endommagée.
- Pour de meilleurs résultats, montez une lame neuve au début de la saison de tonte.
- Remplacez la lame dès que nécessaire par une lame Toro d'origine.

Tonte de l'herbe

- Ne tondez l'herbe que sur 1/3 de sa hauteur à chaque fois. N'utilisez pas une hauteur de coupe inférieure à 6 cm (2-1/4 pouces), sauf si l'herbe est clairsemée ou à la fin de l'automne quand la pousse commence à ralentir (voir Réglage de la hauteur de coupe, page 7).
- Si l'herbe fait plus de 15 cm (6 pouces), effectuez un premier passage à vitesse réduite à la hauteur de coupe la plus haute. Effectuez ensuite un deuxième passage à une hauteur de coupe inférieure pour obtenir une coupe plus esthétique. L'herbe trop longue risque d'obstruer la tondeuse et de faire caler le moteur.
- Ne tondez que si l'herbe ou les feuilles sont sèches. L'herbe et les feuilles humides ont tendance à s'agglomérer sur la pelouse et risquent d'obstruer la tondeuse et de faire caler le moteur.



ATTENTION



En travaillant sur l'herbe ou les feuilles humides, vous risquez de glisser et de vous blesser gravement si vous touchez la lame en tombant. Ne tondez que si l'herbe est sèche.

- Alternez la direction de la tonte pour disperser les déchets plus uniformément et obtenir une fertilisation plus homogène.

Si l'aspect de la pelouse tondu n'est pas satisfaisant, essayez une ou plusieurs des solutions suivantes :

- Remplacez la lame ou faites-la aiguiser.
- Tondez en avançant plus lentement.
- Augmentez la hauteur de coupe.
- Tondez plus souvent.
- Empiétez sur les passages précédents pour ne tondre qu'une largeur de bande réduite.
- Réglez la hauteur de coupe des roues avant un cran en dessous de celle des roues arrière. Par exemple, réglez les roues avant à 6 cm (2-1/4 pouces) et les roues arrière à 7 cm (2-3/4 pouces).

Hachage de feuilles

- Après la tonte, 50% de la pelouse doit être visible sous la couche de feuilles hachées. À cet effet, vous devrez peut-être repasser plusieurs fois sur les feuilles.
- Si la couche de feuilles fait plus de 13 cm (5 pouces) d'épaisseur, réglez les roues avant un ou deux crans plus haut que les roues arrière.
- Ralentissez la vitesse de déplacement si les feuilles ne sont pas hachées assez menues.

Entretien courant

Remarque : Pour déterminer les côtés gauche et droit, tenez-vous derrière la tondeuse à la position de conduite.

Programme d'entretien recommandé

IMPORTANT : Reportez-vous au manuel d'utilisation du moteur pour toutes procédures d'entretien supplémentaires.

Périodicité des entretiens	Procédure
Chaque fois	<ul style="list-style-type: none"> Contrôlez le niveau d'huile moteur (voir Contrôle du niveau d'huile moteur, page 7). Enlevez l'herbe coupée et autres débris accumulés sous le carter de tondeuse (voir Nettoyage de la tondeuse, page 15).
Tous les ans (toutes les 25 heures) ¹	<ul style="list-style-type: none"> Changez le filtre à air. Remplacez-le plus souvent s'il y a beaucoup de poussière (voir Remplacement du filtre à air, page 13). Contrôlez la bougie (reportez-vous au manuel du moteur). Remplacez la lame ou faites-la aiguiser. Faites-le plus fréquemment si le tranchant s'émousse rapidement (voir Remplacement de la lame, page 15). Lubrifiez les engrenages des roues (voir Lubrification des engrenages des roues, page 14).
Tous les 2 ans (toutes les 50 heures) ¹	<ul style="list-style-type: none"> Changez l'huile moteur² (voir Vidange de l'huile moteur, page 14).
Tous les 4 ans (toutes les 100 heures) ¹	<ul style="list-style-type: none"> Remplacez la bougie (reportez-vous au manuel du moteur). Nettoyez le circuit de refroidissement (reportez-vous au manuel du moteur).
Remisage annuel	<ul style="list-style-type: none"> Vidangez le réservoir de carburant avant le remisage et avant les réparations qui le demandent (voir Préparation de la tondeuse au remisage, page 16).

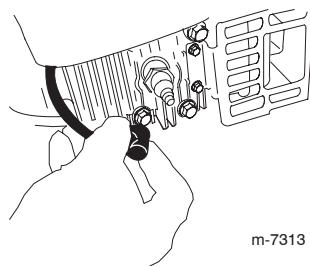
¹Le premier des deux prévalant

²Changez l'huile moteur après les 5 premières heures de fonctionnement.

Préparation à l'entretien

1. Arrêtez le moteur et attendez l'arrêt de toutes les pièces mobiles.

2. Débranchez la bougie avant de procéder à un quelconque entretien.



m-7313

3. Lorsque l'entretien est terminé, rebranchez la bougie.

Remarque : Avant de basculer la tondeuse pour vidanger l'huile ou remplacer la lame, laissez le moteur en marche jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant. Si vous ne pouvez pas attendre que le moteur s'arrête par manque de carburant, utilisez une pompe manuelle pour vider le reste de carburant. Basculez toujours la tondeuse sur le côté (filtre à air vers le haut).



ATTENTION



Du carburant peut s'échapper lorsque la tondeuse est basculée sur le côté. L'essence est inflammable et explosive, et peut provoquer des blessures.

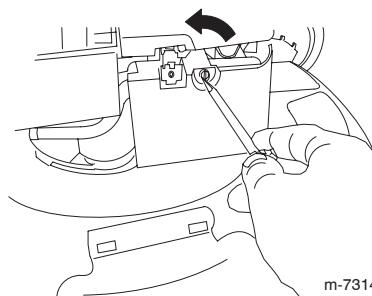
Laissez tourner le moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant ou videz le reste d'essence avec une pompe manuelle, pas un siphon.

Remplacement du filtre à air

Changez le filtre à air une fois par an ou plus souvent s'il y a beaucoup de poussière.

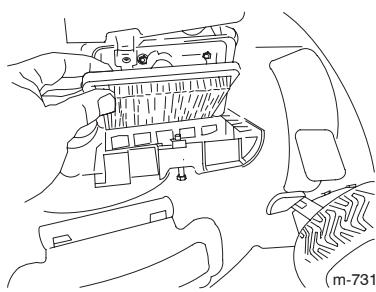
Reportez-vous à la Préparation à l'entretien, page 13.

1. Ouvrez le couvercle du filtre à air à l'aide d'un tournevis.



m-7314

2. Remplacez le filtre à air.



m-7315

3. Remettez le couvercle en place.

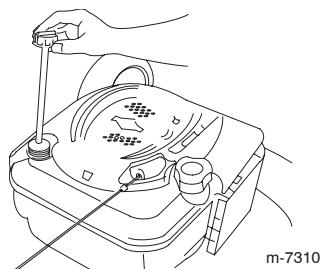
Vidange de l'huile moteur

Changez l'huile moteur après les 5 premières heures de fonctionnement, puis une fois par an.

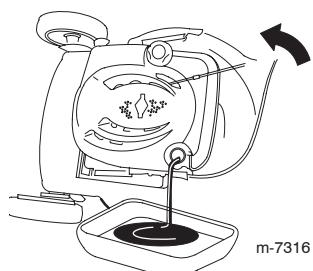
Faites tourner le moteur pendant quelques minutes avant la vidange pour réchauffer l'huile, afin de faciliter son écoulement et d'entraîner plus d'impuretés.

Reportez-vous à la Préparation à l'entretien, page 13.

1. Retirez la jauge.



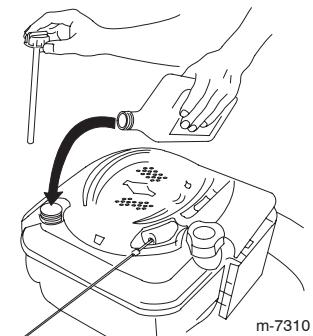
2. Inclinez la tondeuse sur le côté (filtre à air en haut) pour vidanger l'huile usagée par le goulot de remplissage.



3. Versez de l'huile **lentement** dans le goulot de remplissage pour faire monter le niveau de liquide jusqu'au repère du plein (**Full**) sur la jauge.

Ne remplissez pas excessivement.

(Remplissage max. : 600 ml (20 onces), type : huile détergente SAE 30W de classe de service API SF, SG, SH, SJ, SL ou supérieure).



4. Revissez la jauge fermement en place.

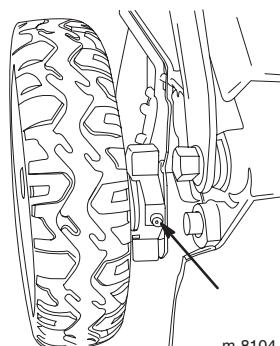
5. Débarrassez-vous correctement de l'huile usagée en la déposant dans un centre de recyclage agréé.

Lubrification des engrenages des roues

Une fois par an, lubrifiez chaque roue **arrière** avec de la graisse.

1. Avec un chiffon propre, essuyez les graisseurs juste à l'intérieur des roues arrière.

2. Raccordez un pistolet à graisse à chaque graisseur et injectez deux ou trois jets de graisse universelle au lithium N° 2.



Remplacement de la lame

IMPORTANT : Vous aurez besoin d'une clé dynamométrique pour monter la lame correctement. Si vous n'en possédez pas ou si vous ne vous sentez pas capable d'effectuer cette procédure, adressez-vous à un réparateur agréé.

Examinez l'état de la lame chaque fois que le réservoir d'essence est vide. Si la lame est endommagée ou fêlée, remplacez-la immédiatement. Si la lame est émoussée ou ébréchée, faites-la aiguiser ou remplacez-la.

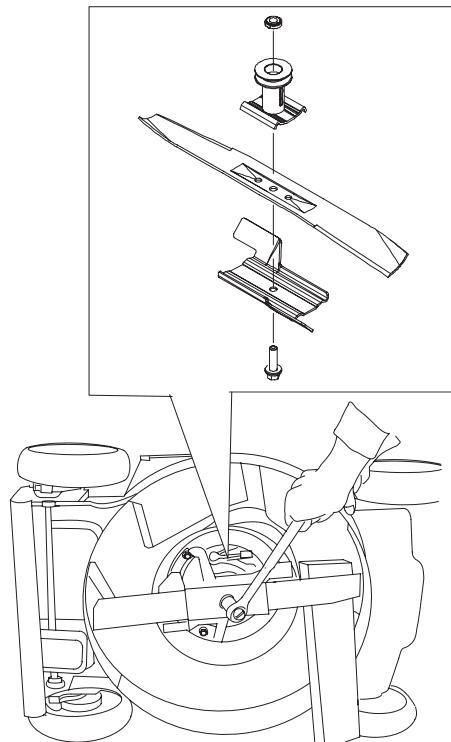
ATTENTION

La lame est tranchante et vous risquez de vous blesser gravement à son contact.

Ne touchez la lame qu'avec des gants en cuir ou enveloppée dans un chiffon pendant l'entretien.

1. Débranchez la bougie. Reportez-vous à la Préparation à l'entretien, page 13.
2. Basculez la tondeuse sur le côté (filtre à air vers le haut).
3. Immobilisez la lame avec un morceau de bois.
4. Déposez la lame mais ne jetez pas les fixations.
5. Montez la nouvelle lame et toutes les fixations.

IMPORTANT : Les extrémités incurvées de la lame doivent être dirigées vers la tondeuse.



6. À l'aide d'une clé dynamométrique, serrez le boulon de la lame à 82 Nm (60 pieds livre).

IMPORTANT : Le boulon est très serré lorsqu'il est vissé à 82 Nm (60 pieds livre). Bloquez la lame avec une cale en bois, appuyez de tout votre poids sur le rochet ou la clé, et serrez le boulon solidement. Il est pratiquement impossible de trop serrer ce boulon.

Nettoyage de la tondeuse

1. Mettez le moteur en marche lorsque la tondeuse se trouve sur une surface revêtue plane et dirigez un jet d'eau devant la roue arrière droite.



L'eau éclaboussera en direction de la lame et enlèvera les débris d'herbe agglomérés.

2. Lorsqu'il ne reste plus d'herbe sur la lame, arrêtez l'eau et déplacez la tondeuse à un endroit sec.
3. Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes pour sécher le carter et l'empêcher de rouiller.

Remisage

Remisez la tondeuse dans un local frais, propre et sec.

Préparation de la tondeuse au remisage



ATTENTION



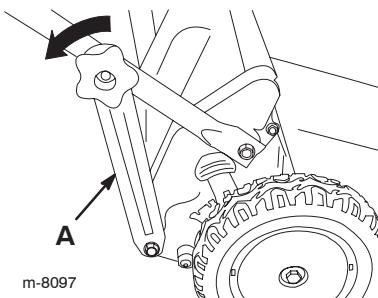
Les vapeurs d'essence sont explosives.

- **Ne conservez pas l'essence plus d'un mois.**
- **Ne remisez pas la tondeuse dans un local fermé où se trouve une flamme nue.**
- **Laissez refroidir le moteur avant de remiser la tondeuse.**

1. Lors du dernier plein de la saison, ajoutez un stabilisateur au carburant selon les instructions du constructeur du moteur.
2. Laissez tourner le moteur de la tondeuse jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant.
3. Amorcez et remettez le moteur en marche.
4. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête de nouveau. Le moteur est suffisamment sec lorsqu'il n'y a plus moyen de le faire démarrer.
5. Débranchez la bougie et branchez le fil à la borne de retenue.
6. Déposez la bougie et versez 30 ml (1 once) d'huile dans l'ouverture laissée par la bougie. Tirez ensuite la poignée du lanceur **lentement** à plusieurs reprises pour bien répartir l'huile à l'intérieur du cylindre et empêcher celui-ci de rouiller au cours du remisage.
7. Remettez la bougie sans la serrer.
8. Serrez tous les écrous, boulons et vis.

Pliage du guidon

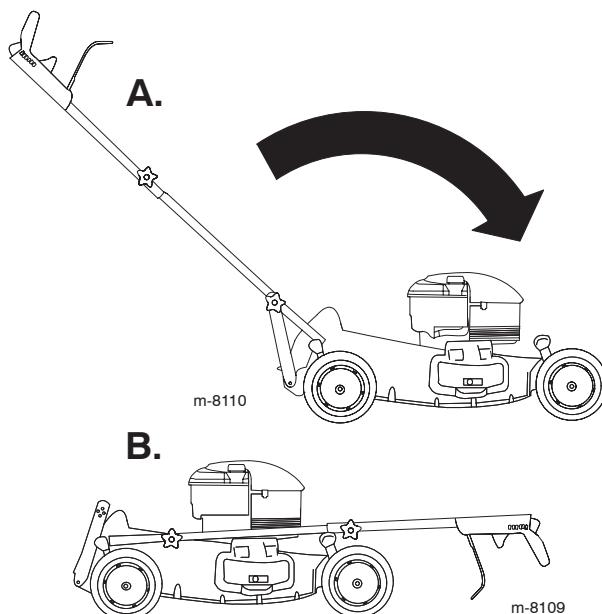
1. Retirez les boutons de la partie inférieure du guidon et les rondelles-freins.



2. Détachez les supports du guidon (A) des côtés de la partie inférieure du guidon.

Remarque :
Accrochez les rondelles-freins et boutons inférieurs du guidon aux boulons du guidon pour éviter de les perdre.

3. Tournez le guidon en avant.



4. Pour déplier le guidon, reportez-vous à la rubrique Dépliage du guidon, page 5.

Remise en service après remisage

1. Retirez la bougie et tirez la poignée du lanceur à plusieurs reprises pour éliminer l'excédent d'huile dans le cylindre.
2. Installez et serrez la bougie à 20 Nm (15 pieds-livre) à l'aide d'une clé dynamométrique.
3. Connectez la bougie.



La garantie de démarrage Toro

Garantie intégrale de cinq ans pour tous les moteurs Toro GTS®-5

Conditions et produits couverts

La société Toro et sa filiale, la société Toro Warranty, en vertu de l'accord passé entre elles, garantissent conjointement le démarrage de votre moteur Toro dès le premier ou deuxième essai, pendant une période de cinq ans à dater de l'achat, dans la mesure où vous aurez effectué les entretiens courants requis. Nous nous engageons sinon à le réparer gratuitement. Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre, mais le transport est à votre charge. La garantie couvre les moteurs des tondeuses rotatives et des déneigeuses Toro.

Comment faire intervenir la garantie ?

Si le moteur refuse de démarrer après un ou deux essais par un adulte physiquement apte, suivez la procédure ci-dessous :

1. Demandez à un concessionnaire ou à un réparateur agréé Toro de prendre en charge votre produit. Pour savoir où se trouve le réparateur le plus proche, consultez les pages jaunes (sous "Tondeuses à gazon") ou rendez-vous sur notre site web à www.Toro.com. Les clients américains peuvent aussi téléphoner au 800-421-9684, le numéro de localisation permanent des concessionnaires Toro.
2. Lorsque vous vous rendez chez le réparateur, apportez le produit, les fiches d'entretien et une preuve d'achat.

Si pour une raison ou l'autre vous n'êtes pas satisfait du diagnostic de votre réparateur, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Customer Care Department, Consumer Division
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196
800-348-2424 (aux Etats-Unis)
877-484-9255 (au Canada)

Responsabilités du propriétaire

Votre moteur Toro doit être entretenu en suivant les instructions du manuel de l'utilisateur. Vous devez enregistrer les entretiens dans le tableau prévu à cet effet dans le manuel de l'utilisateur et conserver votre preuve d'achat. Cet entretien courant est à vos frais, qu'il soit effectué par vous ou par un concessionnaire.

Ce que la garantie ne couvre pas

Il n'y a pas d'autres garanties expresses, à part la garantie intégrale Toro et la garantie spéciale du système antipollution de certains produits. Cette garantie ne couvre pas :

- les réparations des produits à usage commercial
- l'entretien courant, y compris le remplacement des bougies, du filtre à air, du filtre à carburant et les réglages du carburateur

Fiche d'entretien de garantie de démarrage

Pour ne pas perdre le droit à la garantie de démarrage, vous devez effectuer les entretiens suivants conformément au programme d'entretien recommandé. Suivez les procédures qui figurent dans le présent manuel et notez tous les entretiens dans ce tableau.

- les vidanges d'huile et le graissage
- les réparations ou réglages liés :
 - au non-respect des procédures d'entretien correctes
 - aux dégâts subis par les lames de la tondeuse ou la tarière/les ailettes de la déneigeuse qui heurtent un obstacle
 - à la contamination du circuit d'alimentation
 - à l'emploi du mauvais carburant ou du mauvais mélange de carburant (reportez-vous au manuel de l'utilisateur en cas de doute)
 - à la non-vidange du circuit d'alimentation avant toute période de non-utilisation de plus de trois mois
 - à un usage abusif, à un mauvais traitement ou à des accidents
 - à des réparations ou des tentatives de réparation par quiconque autre qu'un réparateur agréé.
- Certaines conditions de démarrage exigent un ou plusieurs essais, notamment :
 - le premier démarrage après une période de non-utilisation prolongée ou après le remisage saisonnier
 - les démarrages par temps froid, par exemple au début du printemps ou à la fin de l'automne (ne concerne que les produits rotatifs)
 - le non-respect des procédures de démarrage

Si vous avez des difficultés à démarrer le moteur, vérifiez dans le manuel de l'utilisateur que vous suivez bien les procédures de démarrage correctes. Vous éviterez peut-être ainsi une visite inutile chez le réparateur.

Toutes les réparations remboursables couvertes par la présente garantie doivent être effectuées par un réparateur Toro agréé, à l'aide de pièces de rechange agréées par Toro.

Conditions générales

La réparation par un réparateur Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

La société Toro et la société Toro Warranty déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les pays.

Date	Nombre d'heures de fonctionnement	Entretien du filtre à air (tondeuses seulement)	Changer l'huile (ne concerne pas les moteurs deux temps)	Graisser les roues (tondeuses seulement)	Contrôler la bougie	Préparation au remisage



Tondeuses à guidage arrière à essence ou électriques, avec ou sans fil, et professionnelles de 53 cm (21")

Conditions et produits couverts

La société Toro et sa filiale, la société Toro Warranty, s'engagent solidairement, en vertu d'un accord passé entre elles, à réparer tout produit TORO utilisé à des fins résidentielles normales* qui présenterait un défaut de fabrication ou tomberait en panne en raison de la défaillance d'une pièce. La garantie couvre la période suivante, à partir de la date d'achat:

<u>Produits</u>	<u>Période de garantie</u>
• Tondeuses Super Recycler®	5 ans, complète
• Toutes autres tondeuses	2 ans, complète
• Toutes les batteries	1 an, complète

Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main d'œuvre, mais le transport est à charge du propriétaire.

Cette garantie s'applique à toutes les tondeuses à guidage arrière motorisées, à essence ou électriques, avec ou sans fil.

* L'utilisation "à des fins résidentielles normales" est l'emploi dans le jardin de votre maison. L'utilisation dans plusieurs jardins est considérée comme un usage commercial, couvert par une garantie limitée.

Garantie limitée pour usage commercial

Les tondeuses à guidage arrière Toro motorisées utilisées à des fins commerciales, par des établissements ou données en location, sont garanties contre tout défaut de fabrication. Cette garantie ne couvre pas la défaillance des pièces due à l'usure normale. La garantie couvre la période suivante, à partir de la date d'achat:

<u>Produits</u>	<u>Période de garantie</u>	
	<u>Moteur</u>	<u>Machine entière</u>
• Tondeuses professionnelles de 53 cm (21")	2 ans, limitée	1 an, limitée
• Toutes autres tondeuses	45 jours, limitée	45 jours, limitée

Comment faire intervenir la garantie ?

Si vous pensez que votre produit Toro présente un défaut de fabrication, procédez comme suit :

1. Demandez à un concessionnaire ou réparateur agréé Toro de prendre en charge votre produit. Pour savoir où se trouve le concessionnaire ou le réparateur le plus proche, consultez les pages jaunes (sous "Tondeuses à gazon") ou rendez-vous sur notre site web à www.Toro.com. Les clients américains peuvent aussi téléphoner au 800-421-9684, le numéro de notre système de localisation permanent des concessionnaires Toro.
2. Lorsque vous vous rendez chez le réparateur, apportez le produit et une preuve d'achat (reçu).

Si, pour une raison ou l'autre, vous n'êtes pas satisfait du diagnostic de votre réparateur ou des conseils prodigues, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Autres pays que les Etats-Unis et le Canada

Les consommateurs ayant acheté des produits Toro exportés des Etats-Unis ou du Canada devront se mettre en rapport avec leur distributeur (concessionnaire) Toro afin d'obtenir les polices de garantie pour leur pays, province ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'étiez pas satisfait du service de votre distributeur ou aviez des difficultés à obtenir des informations sur la garantie, contactez l'importateur TORO. En dernier recours, vous pouvez nous contacter à la Toro Warranty Company.

Garantie totale Toro

Garantie complète

(Garantie limitée pour usage commercial)

Customer Care Department, Consumer Division

Toro Warranty Company

8111 Lyndale Avenue South

Bloomington, MN 55420-1196

800-348-2424 (aux Etats-Unis)

877-484-9255 (au Canada)

Obligations du propriétaire

Votre produit Toro doit être entretenu en suivant les instructions du mode d'emploi. Cet entretien de routine, qu'il soit effectué par vous ou par un concessionnaire, est à vos frais.

Eléments et conditions non couverts

Il n'y a pas d'autres garanties expresses, excepté la garantie spéciale du système antipollution de certains produits, et la garantie Toro de démarrage des moteurs GTS. La présente garantie ne couvre pas:

- Les frais normaux d'entretien et de remplacement de pièces, telles que les filtres, le carburant, les lubrifiants, les bougies, le remplacement des lames usées, la vidange d'huile, l'affûtage des lames, le réglage des câbles et de la tringlerie ou le réglage des freins et de l'embrayage
- Les produits ou pièces ayant subi des modifications ou un usage abusif, ou nécessitant un remplacement ou une réparation en raison d'accidents ou d'un défaut d'entretien
- Les réparations requises en raison de l'usage d'un carburant inadéquat, de l'introduction d'impuretés dans le système d'alimentation, ou d'une négligence de la préparation requise du système d'alimentation avant une période d'inutilisation de plus de trois mois
- Les réparations requises en raison d'un traitement incorrect de la batterie, d'irrégularités de l'alimentation électrique, ou d'une négligence des procédures de remisage requises
- Les frais de prise à domicile et de livraison

Toutes les réparations couvertes par la présente garantie doivent être effectuées par un réparateur Toro agréé, à l'aide de pièces de rechange agréées par Toro.

Conditions générales

La réparation par un réparateur TORO agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

La société Toro et la société Toro Warranty déclinent toute responsabilité quant aux éventuels dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, et notamment aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects et la limitation de la durée d'une garantie implicite ne sont pas autorisées par certaines législations, et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient d'un pays (ou d'une région) à l'autre.